

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE DE CAEN
VILLE D'ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE L'UAMC



Monsieur Joël BRUNEAU, Maire de la Ville de Caen
Union Amicale des Maires du Calvados

À Caen, le 27 septembre 2021

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les maires, élus,

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués, en particulier Monsieur le Colonel, directeur du SDIS, c'est un plaisir particulier que de vous accueillir à nouveau pour cette traditionnelle réunion des maires du Calvados.

Celle-ci se tient une fois sur deux ici même à Caen, au cœur de cette ville que d'aucuns pourraient considérer, surtout en cette période de petits travaux sur le pont de Calix, comme l'expression même de l'urbanité la plus aboutie. Ce n'est évidemment pas le cas car nous sommes une agglomération à taille humaine. En revanche, si bien souvent on entend des discours visant à opposer ville et campagne, je crois, mes chers collègues, au travers d'un certain nombre d'éléments que je vais décliner, que l'heure n'est pas du tout à cette opposition stérile mais bien au contraire, et plus que jamais, à une coopération renouvelée, réactivée, accrue, tant les défis qui sont devant nous l'imposent. Ces défis incontournables, encore une fois, seule la coopération nous permettra de les relever ensemble. Chaque volonté prise individuellement, y compris émanant du législateur, est extrêmement louable, et nous ne pouvons que nous en féliciter pour l'avenir de notre pays, et de notre département du Calvados. Toutefois, si l'on y regarde de plus près, et c'est finalement notre métier d'élus locaux de travailler à l'intérêt général et de dégager, si possible, une vision la plus consensuelle possible pour faire avancer tout le monde ensemble, lorsque l'on réunit l'ensemble de ces aspirations, l'ensemble de ces demandes, l'ensemble, parfois, de ces injonctions, elles peuvent apparaître un peu contradictoires.

Vous me direz que cela tombe bien puisque, comme j'ai coutume de le rappeler, le métier d'un maire, globalement, consiste à concilier en permanence des injonctions contraires. Si je prends l'exemple d'une rue, il faut à la fois considérer le point de vue de la personne qui veut absolument stationner, celui de celle qui veut rouler à vélo, de celle qui veut marcher, de celui qui veut stationner mais que ce soit non payant, avec une autre lui faisant observer que si ce n'est pas payant, ce sera des voitures ventouses. Ces injonctions parfois paradoxales, nous sommes chargés d'en faire la synthèse dans l'intérêt collectif.

Ce sont un certain nombre de ces objectifs que nous devons concilier au cours des années à venir. Or, ceux-ci ne seront, à mon sens, conciliables que si nous savons inventer des coopérations encore plus importantes entre territoires urbains et territoires plus ruraux.

Le premier défi à relever qui me vient en tête est évidemment celui que l'on pourrait appeler **le défi du zéro artificialisation net**. Cet objectif est extrêmement louable. On ne peut pas continuer à sacrifier l'équivalent d'un département français tous les cinq ans et nous priver ainsi de ressources absolument irremplaçables. Ce n'est pas le fils de paysan que je suis qui vous dira que l'on peut impunément sacrifier de la terre agricole ou des espaces

naturels pour bétonner ou artificialiser. Pour autant, lorsque l'on regarde la situation avec un peu de recul et que l'on s'attache à l'application de ce sujet que nous allons devoir décliner dans nos documents d'urbanisme, on constate à quel point les choses sont parfois complexes.

Complexes d'abord car cela change nos habitudes, évidemment, et que nous sommes tous élevés, conditionnés, à l'idée que la marche en avant de nos communes consiste à gagner des habitants, à créer de nouvelles zones de logements pour avoir de nouvelles recettes et remplir nos écoles.

Ce dernier point est d'ailleurs est **un défi en soi compte tenu du vieillissement accéléré de la population.**

Je le rappelle souvent à mes collègues à la communauté urbaine : à partir du moment où les habitants sont de plus en plus vieux et qu'il y a de moins en moins d'enfants par femme, il va devenir compliqué d'augmenter la population. Ceci se télescope encore une fois avec nos habitudes, ainsi qu'avec un autre objectif qui est d'offrir du logement à un prix abordable. Or, jusqu'à preuve du contraire, et quoi que nous puissions mettre en place, y compris avec des offices fonciers solidaires, je pense qu'il faut que nous soyons tous conscients du fait que la rareté du logement va sans doute augmenter globalement le prix du foncier. Et cela risque d'augmenter cet écart grandissant qui crée des conséquences sociales, voire sociétales, entre ceux qui, comme moi, sont déjà propriétaires, et ceux qui ont quarante ou trente ans de moins et qui aspirent à le devenir. Nous risquons également d'être confrontés à une difficulté, qui ne concerne pas seulement les villes centres mais aussi les communes qui constituent des pôles de service : ces pôles, qui expriment une certaine centralité et qui offrent un certain nombre de services, attirent naturellement les personnes qui ont le plus de moyens d'accéder à cet immobilier qui s'est renchéri. Or, ces personnes sont généralement un peu vieillissantes et sont, par conséquent, consommatrices de services de manière importante. Il faut donc permettre aux personnes plus jeunes qui vont offrir ces services de ne pas être repoussées loin de ces pôles de centralité, ne pas les contraindre à habiter en périphérie alors même que nous souhaitons, avec le zéro artificialisation, limiter cet étalement urbain qui crée tant de problèmes. Sans compter le fait que tout cela se télescope également avec l'aspiration de bon nombre de nos concitoyens, le confinement l'a démontré, pour la maison avec jardin. Dès lors, cet impératif de zéro artificialisation qui s'accompagne d'un peu plus de densité n'est pas un sujet simple.

Deuxième exemple de défi qui nécessite que nous ayons une coopération renforcée, **la mise en place des zones à faible émission.** Il est impossible de ne pas prendre en compte le fait qu'une circulation importante engendre un certain nombre de rejets atmosphériques qui, en plus des conséquences climatiques, entraînent des pollutions qui se concentrent sur les centres urbains. Or, dans l'intérêt des personnes qui y vivent, nous souhaitons bien évidemment limiter ces rejets de toutes sortes et ainsi préserver leur santé. La solution consiste évidemment à réduire la possibilité pour les gens qui habitent à l'extérieur d'entrer dans les centres urbains, sauf à montrer patte blanche avec un véhicule adapté. Mais tout cela se télescope avec d'autres sujets. J'ai évoqué tout à l'heure l'aspect social et

l'accroissement des clivages entre nos différentes catégories de citoyens. Bien sûr, tout le monde n'a pas les moyens d'acquérir du jour au lendemain un véhicule non polluant. Premier point.

Deuxième point, nous avons besoin dans les centres urbains de l'apport extérieur de personnes qui viennent y travailler, comme par exemple pour assurer les services essentiels. Or, ces services sont bien souvent, y compris dans nos collectivités, assurés par des personnes qui, notamment en raison du prix de l'immobilier, habitent un peu plus loin.

Dernier point, tout pôle affirmant une certaine centralité est généralement doté d'une offre de commerces, qui a besoin d'être fréquentée si elle veut continuer à vivre. Nous voyons bien, une fois encore, que si le sujet est absolument incontournable et souhaitable, sa mise en place nécessite une plus grande concertation.

Derrière tout cela, un sujet doit être mis en lumière. Je sais bien que, en période pré-électorale, y compris présidentielle, il est difficile de dire aux gens un certain nombre de vérités. Pour autant, il en est une qui me paraît incontournable, à savoir que les impératifs auxquels nous sommes confrontés, y compris ceux écrits dans la loi, se télescopent avec un certain nombre d'aspirations individuelles. Aussi, **le défi qui s'ajoute aux autres est-il celui de l'acceptabilité.** Bien évidemment, il faut densifier nos centres villes si nous voulons limiter la consommation de terres agricoles. Mais je peux vous affirmer que ce n'est pas franchement ce à quoi aspirent les habitants des centres villes. J'écoute avec beaucoup d'intérêt les injonctions d'un certain nombre d'élus - que je ne nommerai pas, vous connaissez mon côté charitable -, qui demandent à ce que nous gagnions en hauteur mais qui habitent tous dans des maisons individuelles, avec jardin si possible. Sans parler de l'aspiration renforcée par le confinement, j'y faisais allusion tout à l'heure, pour la traditionnelle maison avec jardin.

Cette coopération, mes chers collègues, me paraît vraiment indispensable, à commencer sur les sujets que nous avons évoqués ensemble à l'instant, mais aussi plus globalement sur les sujets de transition écologique. J'ai beaucoup de respect pour les élus urbains qui parlent d'autonomie énergétique ou d'autonomie alimentaire. Je leur fais simplement remarquer que depuis que le monde est monde, les campagnes alimentent les villes ; les villes vivent des campagnes et les campagnes vivent des villes. Il existe une complémentarité évidente. Le fils de paysan que je suis vous certifie qu'il est beaucoup plus facile de faire pousser des salades dans la terre que dans un parking souterrain ! Même si certains ont cette idée. Je peux vous dire aussi que quand on parle d'autonomie énergétique, à l'échelle de la communauté urbaine - et ce n'est pas Marc qui me démentira -, on voit bien que l'on a besoin d'un travail étroit avec les territoires qui nous entourent pour élaborer une stratégie commune. C'est la raison pour laquelle nous élaborons ce PCAET dans le cadre du pôle métropolitain et du SCOT plutôt qu'uniquement à notre échelle. Évidemment, les espaces dont nous disposons ne permettent pas forcément d'accueillir telle ou telle installation d'énergie renouvelable. Encore une fois, **ne perdons jamais de vue cette complémentarité absolument vitale entre les espaces urbains et les espaces ruraux.**

De la même façon, si nous voulons relever **ce défi de la moindre consommation de terres agricoles**, cela passe, me semble-t-il, par une coopération renforcée avec les villes moyennes et les pôles dits secondaires, mais qui ne le sont pas tant que cela. Notre Département, et plus généralement l'ouest de la Normandie, ne ressemble pas à d'autres régions. Prenons l'exemple de Midi-Pyrénées : en gros, vous avez l'agglomération toulousaine, et ensuite, pas grand-chose. Alors que nous avons la chance d'avoir, tous les vingt ou trente kilomètres au maximum, une petite ville ou un pôle qui offre un certain nombre de services. Dans tout l'ouest de la Normandie, je ne connais pas un jeune qui, sauf si c'est son choix, aille au lycée à plus de trente kilomètres de chez lui. Dans beaucoup de régions, il faut compter au moins cinquante kilomètres de distance, ce qui n'est pas neutre quand vous effectuez les allers-retours en bus.

Cette densité, cette maille absolument remarquable à l'échelle de notre territoire, est un atout sur lequel nous devons nous appuyer pour rendre possible ce que j'appelais ces injonctions parfois contradictoires. Par exemple, en matière de logement, je crois que si nous voulons concilier cet impératif de sobriété foncière avec la possibilité que chacun puisse acquérir son logement, ou en tous les cas, puisse habiter un logement à un prix acceptable, y compris en location, cela passe sans doute par une revivification de certains territoires, de certaines villes moyennes, qui ont des possibilités d'accueillir davantage d'habitants. Cela suppose sans doute aussi une réflexion sur le positionnement, par exemple, des zones d'activités, qui n'ont pas toutes vocation à être situées à proximité du pôle le plus urbain.

En vous disant cela, et ce sera ma conclusion, je rejoins effectivement les observations et les enseignements des nombreux échanges, y compris avec les citoyens, que nous avons dans le cadre du projet de territoire de Caen la Mer. Très clairement, ce qui se dégage, et qui va être confirmé, je n'en doute pas, dans ce que nous écrivons tous ensemble, **c'est que nos habitants aspirent à garder une agglomération à taille humaine**. Ils ne souhaitent pas du tout que l'agglomération caennaise à elle seule concentre toutes les forces vives de ce Département. Dès lors, comme cela ne correspond ni à l'aspiration des urbains ni à l'aspiration des ruraux, évitons ce qui se produit sous le phénomène que l'on a nommé métropolisation, de concentration des richesses sur un seul territoire central, urbain, et **essayons de travailler dans cet esprit de coopération pour faciliter la résolution de ces défis, de ces injonctions parfois contradictoires**.

Je me tourne vers vous, Monsieur le Préfet, en tant que représentant de l'État, et vers vous, Mesdames et Messieurs les législateurs : cela suppose que la fiscalité locale s'adapte un peu mieux à cela.

Aujourd'hui, que fait la fiscalité locale ? La fiscalité locale, quand vous êtes une commune, vous pousse à construire du lotissement pour de l'habitant, sachant que le fruit de la fiscalité des entreprises, de l'activité par conséquent, est concentré sur l'intercommunalité. Quand je parlais de la conciliation d'aspirations contraires, cela en est un parfait exemple. À telle enseigne que je vois bien qu'aucune commune n'est très partante pour accueillir des activités nouvelles ; des emplois, oui, mais si possible, sans activité, parce que l'activité génère de la circulation, etc. Effectivement, l'activité génère des contraintes, mais c'est ce qui produit les ressources et la richesse. Tant que nous aurons un système fiscal qui

encourage à autre chose que ce que nous souhaitons par ailleurs, c'est-à-dire la sobriété foncière et un bon équilibre entre les territoires, nous aurons beaucoup de difficulté à avancer.

J'ai simplement esquissé quelques pistes, que je proposerai prioritairement à mes collègues du pôle métropolitain, dans cet esprit de coopération. Mais au-delà des pistes et des différents défis qui sont devant nous, je crois, mes chers collègues, que nous devons sans doute réfléchir différemment. En tout cas, la conviction que je voulais vous faire partager ce matin, c'est que nous ne réussirons qu'ensemble.

Merci de votre attention.

